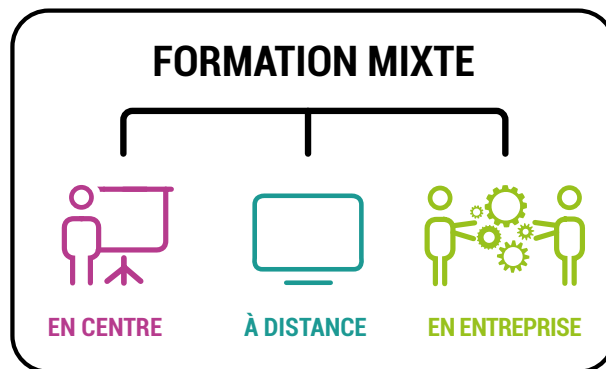


MÉTIER DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

NIVEAU 3 (TFP APS) OU NIVEAU 4 (ASSP)



LE MÉTIER



Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service. L'accès à l'exercice de l'activité de surveillance humaine est réglementé et nécessite la détention d'une carte professionnelle. L'agent de sûreté et de sécurité privée peut exercer des missions liées à la surveillance humaine et à la sécurité incendie sous réserve de justifier des exigences et des conditions posées par chacune des deux réglementations.

LIEUX ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le métier offre des possibilités d'intervention dans de nombreux environnements de travail :

- Sites industriels, logistiques, commerciaux ou tertiaires ouverts ou non au public
- Sociétés de gardiennage, grande distribution
- Espaces administratifs ou équipements collectifs

Dans cette profession l'amplitude horaire varie en fonction de l'activité de l'entreprise ou de la collectivité. Le travail de nuit et de week-end est courant.

MÉTIER VISÉS

- Agent(e) de sécurité
- Agent(e) de prévention et de protection

Code ROME : K2503

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

- Avoir une condition physique permettant l'obtention de l'aptitude médicale (contre-indication pour certaines pathologies [cardiaques, neurologiques...])
- Aptitude à la marche, à monter les escaliers et à l'accroupissement
- Surdit  profonde non appareillable
- Mutit 
- Troubles psychiatriques non stabilis s
- Vision (notamment nocturne) et audition correctes
- Station debout durable
- Capacit  psychologique   g rer des situations conflictuelles et stressantes

Toute autre d fici nce compatible avec l'exercice du m tier est admise, sous r serve d' tude du dossier m dical.

Une visite pr alable avec l'ergoth rapeute peut  tre programm e pour  tudier les am nagements n cessaires au suivi de la formation.

PROFIL RECHERCH 

Ce m tier demande :

- Fran ais lu,  crit et parl  couramment (B1)
- Rigueur, autonomie, travail en  quipe, respect des r gles et des consignes
-  tre titulaire de l'autorisation pr alable r glementaire d livr e par le Conseil National des Activit s Priv es de S curit  (CNAPS)
- Manipulations de base en informatique
- La ma trise d'une langue  trang re est appr ci e
-  tre titulaire du permis B est un plus pour de nombreux employeurs

Dur e

Dur e moyenne 10 mois en parcours mixte dont 2,5 mois en entreprise

Prise en charge et admission

- B n ficiaires : adultes reconnus Travailleurs Handicap s, sur orientation de la MDPH
- Le co t de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont r mun r s par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle
- Visite de positionnement organis e dans l' tablissement

Dipl me

Titre   Finalit  Professionnelle APS Niveau 3

Dipl me ASSP Niveau 4 homologu  par le Minist re du Travail
Certificat SST (Secouriste Sauveteur du Travail)
Certificat SSIAP 1 (Service de S curit  et d'Assistance   Personnes)
Pr paration   l'habilitation  lectrique BSBE man uvre

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation mixte alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance (30% de la formation) et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance.

Il vous suffira d'un ordinateur et d'une connexion internet pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

Déroulement du parcours mixte



■ ■ Module préparatoire spécifique et prise en main du parcours mixte

- Je prends en main mon parcours mixte
- Bureautique
- Prise en main du matériel professionnel et de communication orale et écrite utilisé en sécurité privée (rondier, émetteur récepteur, main courante manuscrite, électronique et embarquée, téléphone)
- Technique de communication, remontée d'information
- Préparation à l'habilitation électrique BSBE manœuvre
- Certificat SST sauveteur secouriste du travail

Titre professionnel ASSP niveau 4

- ■ SSIAP 1
- Application en entreprise
- ■ **Module 1 : Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité**
 - Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée
 - Contrôler l'accès à l'aide de dispositifs technologiques et de matériels de détection
 - Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter
 - Contribuer au suivi de l'activité sur le site d'exploitation
- ■ **Module 2 : Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces**
 - Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire
 - Détecter des comportements suspects ou des actes malveillants et réagir de manière appropriée
 - Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une anomalie ou à une alarme
- Application en entreprise
- ■ **Module 3 : Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée**
 - Surveiller un site dit « sensible » et intervenir de manière appropriée à la situation
- Validation
- Application en entreprise
- Module dynamique emploi

Titre à Finalité Professionnelle APS niveau 3

- ■ SSIAP 1
- Application en entreprise
- ■ **Module :**
 - Juridique
 - Module gestion des conflits
 - Stratégique
 - Prévention des risques incendie
 - Modalité d'appréhension en cours d'exercice
 - Sensibilisation aux risques terroristes
 - Professionnel
 - Palpation de sécurité
 - Surveillance par des moyens électroniques
 - Gestion de risques
 - Événementiel
 - Gestion des situations conflictuelles dégradées
 - Industriel spécifique
- Validation
- Application en entreprise
- Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Des évaluations formatives sont organisées tout au long du parcours de formation. Elles peuvent prendre la forme de tests de connaissances et/ou de mises en situations professionnelles reconstituées.

CERTIFICATION

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel certification :
<https://www.banque.di.afpa.fr/espaceemployeurscandidatesacteurs/EGPResultat.aspx?ct=01373m01&type=t>

Lieu de la formation

COS CRPF
2, rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain

À 10 mn de Nemours



Site accessible aux personnes à mobilité réduite

Contact

Patricia PILLLOT
Centre de Réadaptation
Professionnelle
et de Formation COS CRPF
Tél. : 01 64 45 18 03
Fax : 01 64 45 33 18
ppillot@fondationcos.org

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF

Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

COS
FONDATION COS
ALEXANDRE GLASBERG